



VILLE DE NORMANDIN

L'Écho

de l'hôtel de ville

Novembre 2024 Volume 45, Numéro 6

Un héritage noble et fier

ILLUMINATION du PARC DU CENTENAIRE

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
DÈS 18 H 30

Sur place :

- ❄️ MME RITA BELLEY, CONTEUSE
- ❄️ BISCUITS ET CHOCOLAT CHAUD
- ❄️ FOYERS EXTÉRIEURS
- ❄️ PINATA DE NOËL

*Venez admirer les décorations
installées par les élèves de
l'école Sainte-Marie.*



2 Administration

3

4

5 Loisirs & Culture

7

5 Organismes

6

7

4 Urbanisme

BUREAUX ADMINISTRATIFS

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au jeudi:

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi 8 h 30 à 12 h

POUR NOUS JOINDRE:

Ville de Normandin
1048, rue St-Cyrille
Normandin (Québec)
G8M 4R9
418 274-2004

admin@ville.normandin.qc.ca
www.ville.normandin.qc.ca



Ville de Normandin
Ville de Normandin
loisirs et culture

**URGENCE aux travaux
publics en dehors
des heures de bureau:
418 515-0424**

Venez **PATINER!**

NOUVELLE plage horaire pour
les **ADULTES** et les **AÎNÉS!**



Mercredi 9 h 30 à 10 h 30



Centre sportif de Normandin

ON VOUS ATTEND! →



418 274-2004, poste 3230
ou mgrondin@ville.normandin.qc.ca



PRÉSENTATION PUBLIQUE

Projet: réaménagement du Parc du Centenaire

Venez en apprendre davantage
sur le plan de revitalisation et
d'embellissement du Parc du
Centenaire.



Lundi 25 novembre à 19 h



Salle du conseil de l'hôtel de ville



GUIGNOLÉE 2024

La Guignolée des Chevaliers de Colomb
aura lieu le 1^{er} décembre prochain!

Voici les deux points de chute à Normandin:

- À la Salle des Chevaliers de Colomb

- À l'organisme O'Partage
de 13 h à 16 h.

Surveillez votre boîte aux lettres la semaine
avant la collecte, vous recevrez
un feuillet avec toutes les informations.

Merci d'avance pour votre générosité!



Location

DE SALLE AU CENTRE SPORTIF

IL EST TEMPS DE RÉSERVER VOTRE SALLE AU
CENTRE SPORTIF POUR VOS PARTY DES FÊTES!

Contactez Mme Mélanie Grondin
au 418 274-2004, poste 3230
ou par courriel
mgrondin@ville.normandin.qc.ca

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

2 DÉCEMBRE - 9 DÉCEMBRE - 20 JANVIER

L'ordre du jour des séances sera publié sur le site Internet
de la Ville le vendredi précédant la rencontre dès 12 h.

LES ASSEMBLÉES
PUBLIQUES ONT LIEU
À 20 H, À LA SALLE
DU CONSEIL
MUNICIPAL.

COGECO

DIFFUSÉES À LA
TÉLÉVISION
COMMUNAUTAIRE,
SUR LE CANAL 4.



Réaménagement du Parc du Centenaire

Au cœur de notre ville, nous avons un joyau de verdure qu'est le Parc du Centenaire. Les principales transformations qui ont mener à sa configuration actuelle ont eu lieu dans les

années 1960. Le terrain laissé vacant par la démolition du vieux couvent des Sœurs du Bon-conseil est alors jumelé à l'allée d'arbre face au presbytère. Ce vaste espace est alors tout désigné pour l'aménagement d'un parc.

Certaines mémoires se souviennent sans doute de cette époque, celle où les fontaines sont des symboles de fierté. Elles démontrent, entre autres, que la communauté est reliée à un réseau d'aqueduc et qu'elles sont assez prospères pour aménager ce type de monument. La fontaine de notre parc est érigée en 1963. Le génie de son concepteur, M. Stanislas Haese qui est un sculpteur d'origine belge, va donner une signature unique au lieu.

En plus de l'originalité du monument central qui rend hommage aux premiers colons avec ses personnages, la disposition et la forme du bassin orientent les voies d'accès sur les axes diagonaux au lieu d'un accès classique en façade. Avec les années, la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes ornementales va en faire un véritable îlot de verdure au cœur même de notre ville.

Une attention est aussi portée à l'aménagement de lieux propices pour la détente et le repos. Ainsi, de nombreux bancs et tables à pique-nique sont ajoutés. Deux principaux éléments seront aussi intégrés au parc, soit un tronçon de la Véloroute des Bleuets avec un bloc sanitaire et un monument commémoratif érigé en mémoire de l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin.

En 2015, l'état critique de la fontaine oblige le conseil à la faire expertiser. Le mandat est confié au *Centre de conservation du Québec*. Leur rapport conclut que l'œuvre doit être démolie pour des raisons techniques, soit la qualité irrécupérable du béton et l'importance des coûts de sa restauration.



Dans un devoir de mémoire collective, une capsule vidéo est

alors tournée pour expliquer l'histoire du monument et garder de magnifiques images de celle-ci en fonction. Vous trouverez le lien vers la capsule et la vidéo dans les chroniques culturelles sur le site internet de la Ville sous l'onglet publication : [Une œuvre qui prend tout son sens \(également disponible en vidéo\)](#)

Au cours des derniers mois, en plus d'obtenir l'approbation de la famille de l'artiste pour la démolition, un comité de travail est formé. Le comité qui regroupe une douzaine de citoyens et d'élus a pour mandat de bâtir un plan d'embellissement et de revitalisation pour le parc et les rues environnantes. Il est accompagné par l'équipe de professionnels du Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) qui fait partie de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

En octobre dernier, le comité s'est réuni pour approuver la version finale du plan de revitalisation et d'embellissement. Pour remplacer la fontaine et réaménager le cœur de notre parc, le comité recommande au conseil de Ville de créer une place publique de style mini-place des spectacles avec les commodités pour la tenue d'activités.

« Cette nouvelle place serait inspirée de la fontaine et située au même endroit. Les bordures en granit actuellement autour de la fontaine pourraient être récupérées ainsi que les personnages en métal. Tout comme l'ancienne fontaine, le matériau priorisé serait le béton. La solution vise aussi à conserver le plus possible les arbres, la verdure et les trottoirs existants. »

Le fond du bassin serait converti en un espace pouvant servir de lieu pour la pratique d'activités comme la danse et pouvant accueillir un parterre de 150 chaises. Tandis qu'une scène serait aménagée avec les équipements nécessaires pour l'organisation d'événements et de spectacles.

Le conseil est conscient du grand sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes envers le Parc du Centenaire. Le fait de devoir démolir l'élément central, soit la fontaine due à son état, demande d'y apporter une attention particulière. Bien que le comité ait recommandé certaines orientations, les prochaines décisions reviennent au conseil. Avant de mandater une firme pour y planifier des travaux, de grandes étapes restent à franchir.

Lors de la séance du 12 novembre, le Conseil a mandaté une firme pour évaluer et définir la nature des travaux de démolition. Celle-ci sera en mesure de nous conseiller sur les moyens de récupérer certaines composantes de la fontaine

comme les personnages, les bordures en granit et même la possibilité de récupérer le monument central. De plus, elle doit élaborer le devis des travaux afin de minimiser les impacts du chantier sur les aménagements entourant le bassin et de préserver le maximum de végétaux comme les arbres.

Le 25 novembre à la salle du conseil, le plan de revitalisation et d'embellissement recommandé par le comité de travail sera présenté aux citoyens et aux citoyennes. L'objectif de la soirée est de répondre aux interrogations et de recueillir les commentaires des gens présents.

Durant l'hiver 2025, le montage financier sera finalisé et les démarches de financement seront entamées. De nombreuses étapes restent donc à franchir avant de réaménager durablement et respectueusement ce lieu unique à notre Ville. En terminant, je vous invite à participer à l'illumination du Parc du Centenaire qui aura lieu le 6 décembre. Une attention particulière devrait être portée sur ce monument emblématique.


Jean Morency, Maire

ENSEMBLE, PRÉPARONS-NOUS POUR L'HIVER ET FACILITONS LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du **1^{er} novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre **1 h et 6 h du matin**.

Règlement 520-2017

L'IMPORTANCE DE BALISER VOTRE TERRAIN

Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger ses arbres, arbustes, haies et équipements.

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES

Les dates autorisées pour l'installation de votre abri sont du **1^{er} octobre 2024 au 15 mai 2025**. La structure se doit d'être ancrée au sol et ne doit pas excéder une hauteur de 4 mètres.

La distance minimale à respecter entre le trottoir et le début de l'abri hivernal est 1,5 mètres ou 5 pieds.

Règlement de zonage 424-2011

GESTION DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN

Il est défendu de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

RAMASSAGE ET SOUFLAGE DE LA NEIGE

L'élargissement des rues se fait lorsque celles-ci deviennent trop étroites pour procéder à un déneigement efficace. La neige est alors ramassée ou soufflée sur les terrains adjacents. Ces travaux s'effectuent habituellement à partir de **4 h le matin**.

ACTIVITÉ DE PLANTATION COMMUNAUTAIRE



Le samedi 26 octobre dernier s'est tenue une activité de plantation communautaire dans le nouveau carré Marie-Brassard. Nous voudrions remercier les citoyens et citoyennes, les jeunes du Corps de cadets de Normandin ainsi que 5 enfants qui ont participé à la plantation des arbres fruitiers dans le parc de ce secteur !

La plantation compte 280 plants fruitiers (pommiers, framboisiers, argousiers, etc.). Ce secteur deviendra progressivement un parc nourricier où tous les citoyens seront invités à aller récolter les fruits produits. Une belle initiative en lien avec notre politique de communauté nourricière.

L'achat des plants et les travaux de préparation du sol ont été financés par Arbres Canada. Un beau plus pour notre communauté !



Éric Bhérer
Directeur du service des loisirs et de la culture

CONCOURS INTERNATIONAL DE PIZZA LOCALE: UNE PREMIÈRE ÉDITION ET UN FRANC SUCCÈS !

Le 7 septembre dernier avait lieu la première édition du Concours international de Pizza locale. Ce fut une magnifique journée au Site touristique Chute à l'Ours où six participants, seuls ou en équipe, ont présenté aux juges des pizzas aussi originales que savoureuses.



Les ingrédients locaux étaient à l'honneur dans le concours et les participants ont rivalisé de créativité pour créer des pizzas entièrement locales, favorisant ainsi les artisans de notre terroir. Les juges n'ont donc pas eu la tâche facile pour départager les gagnants, mais se sont acquittés de leur devoir avec tout le professionnalisme requis pour déguster une pointe de pizza et en débattre. Le jury était constitué de M. Vincent Beckert, chef propriétaire du restaurant Le Météore, de Mme Nancy Ouellet, directrice générale de la table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Mme Lorena Ledesma, citoyenne impliquée de Normandin. Il faut bien reconnaître que les membres du jury avaient été triés sur le volet afin d'évaluer le plus impartialement et le plus justement le travail des candidats.

À la suite des délibérations, le jury a donc octroyé la victoire à l'équipe de Louis Mailloux et d'Odrée Fournier, avec leur pizza forestière. Le deuxième prix fut décerné à l'équipe d'Émilie Painchaud et d'Étienne Girard, avec une pizza classique aux ingrédients d'ici. Dany Perron a obtenu la troisième place avec sa pizza aux saucisses. Soulignons également la pizza au poulet BBQ de Christian Laprise, qui s'est vue attribuer le prix du public.

Pour l'occasion, le four à pain situé sur le site avait été restauré et plusieurs personnes ont même été formées pour son entretien et son fonctionnement lors d'un atelier spécial. Grâce aux bons soins et à la dévotion de notre maître cuisinier, Jean-François Lavoie, les pizzas des participants ont pu cuire à la perfection et ont été traitées avec tout le respect qui leur était dû afin de rendre honneur non seulement aux ingrédients locaux, mais également au labeur des participants et des participantes.

Le public n'était pas en reste non plus, car des pizzas « hors-concours », préparées spécialement pour l'occasion, ont été offertes en dégustation. Un atelier de boulangerie a également été offert au public durant la matinée. Ainsi, une dizaine de personnes ont pu apprendre à fabriquer de la pâte à pizza et de la pâte à pain grâce aux conseils de M. Clément Goureman, boulanger chez Noasis.



Pour terminer, le comité organisateur aimerait remercier chaleureusement tous les candidats et candidates du concours pour leur audace et leur créativité. Le comité tient également à remercier les membres du jury et le public pour avoir rendu cet événement vivant et convivial. Ce fut un réel succès et nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'une deuxième édition aura lieu ! D'ailleurs, si vous êtes intéressés à participer à l'organisation de la deuxième édition, n'hésitez pas à contacter M. Mikaël Scattolin, soit par téléphone (581 748-1202) ou par courriel (msscattolin@groupeagir.com).

Le Comité organisateur du Concours international de Pizza locale

LES AMIS DES AÎNÉS DE NORMANDIN – FÊTE DE NOËL

Les Amis des aînés de Normandin sont heureux de vous inviter à un dîner afin de souligner la fête de Noël qui aura lieu le mardi 3 décembre prochain au sous-sol de l'Église. Animation musicale avec la famille Fortin, cadeaux et prix de présences seront à l'honneur. Ceux qui le désirent peuvent apporter un petit présent pour participer à notre traditionnel échange de cadeaux. Les personnes intéressées peuvent communiquer directement avec la Directrice, Mme Isabelle Angers au 418 274-4447 afin de confirmer leur présence pour le dîner servi au coût de 15 \$, taxes incluses.

Nous vous attendons donc en grand nombre.

Marché de Noël

DATE: Vendredi 29 novembre de 12 h à 19 h et samedi 30 novembre de 10 h à 16 h

LIEU: Gymnase de l'École Sainte-Marie à Normandin

Bienvenue à tous !

Contactez Mme Chantale Bouchard par courriel pour plus d'informations : BouchardChanta@CSSPB.GOUV.QC.CA

O'PARTAGE

Inscription pour les paniers de Noël 2024

Si vous avez besoin d'une aide alimentaire (panier de Noël), vous devez vous procurer le formulaire d'inscription sous la boîte aux lettres fixée au conteneur gris au sous-sol de l'église ou au comptoir vestimentaire sur les heures d'ouverture.

Par la suite, déposez votre formulaire dûment rempli et signé dans la boîte aux lettres avant le 3 décembre 2024.

La distribution se fera le 12 décembre 2024 au sous-sol de l'église.

CASSE-NOISETTE

8

DÉCEMBRE

14 H

SALLE DE SPECTACLE
DESJARDINS
MARIA - CHAPDELAINÉ
DOLBEAU - MISTASSINI

ORCHESTRE À
VENTS DE
NORMANDIN

LA TROUPE DE
DANSE SORA DE
LA CITÉ
ÉTUDIANTE

 Desjardins



L'organisme est
présentement en période
de recrutement de
bénévoles.

Vous voulez vous impliquer?
Inscrivez-vous en LIGNE
operationnezrouge.com



Opération Nez rouge sera
disponible de 21 h à 3 h
aux dates suivantes:

- 29 et 30 novembre
- 6 et 7 décembre
- 13 et 14 décembre
- 20 et 21 décembre.

Vous pouvez nous rejoindre
au 418 274-4011.

Au plaisir de vous raccompagner en toute sécurité !

Le comité Opération Nez rouge Normandin

2 contes de Noël

La petite fille aux allumettes

Treize à la douzaine : une histoire de biscuits

Les Productions Cont'opéra sont fières de présenter le spectacle **2 contes de Noël** le samedi 21 décembre dès 14h à l'Auditorium Louis-Ferland de la Polyvalente de Normandin. Ce spectacle familial est en collaboration avec **Ville de Normandin** et propose deux histoires contrastantes et ludiques pour faire découvrir l'art lyrique de façon différente ! **Carole-Anne Roussel, Priscilla-Ann Tremblay et Marc-André Caron** camperont les personnages de nos deux histoires : **La petite fille aux allumettes** et **-EN PREMIÈRE MONDIALE- Treize à la douzaine, une histoire de biscuits** ! Ils seront accompagnés d'un quatuor d'instruments et percussions, dirigé par le compositeur, Jean-François Mailloux, qui sera au piano pour l'occasion. Un après-midi festif, à quelques jours de Noël : le cadeau idéal à offrir à ceux que vous aimez !

En vente sur lepointdevente.com

Lien vers la billetterie :



LES PRODUCTIONS
Cont'opéra

CINÉ-CLUB LE FOYER

Prochaine projection : **1er décembre à 19h**

Auditorium de la Polyvalente de Normandin

10 \$ adulte

5 \$ étudiant

Suivez-nous sur Facebook  **Ciné-Club Le Foyer** pour plus de détails

Vente de livres usagés

**DU 19 NOVEMBRE AU
12 DÉCEMBRE 2024**

LES HEURES D'OUVERTURE:

MARDI: 13 H À 16 H 30

MERCREDI ET JEUDI:

**9 H 30 À 11 H 30 / 13 H À 16 H 30
/ 18 H À 20 H**

à la Bibliothèque municipale



HÉBERGEMENTS ET SALLES DISPONIBLES

- Chalets en bois rond
- Party du temps des fêtes
- Événements corporatifs



SENTIERS
DE RAQUETTES
GRATUITS !



MOTONEIGE

- Relais motoneige avec restaurant
- Halte chaleur ouverte tous les jours de 6 h à minuit
- Forfait motoneige disponible



CHUTE À L'OURS

SITE TOURISTIQUE



info@chutealours.com
www.chutealours.com